

# Rouge & Vert

LE JOURNAL DES ALTERNATIVES

**Pour  
une  
protection  
sociale  
solidaire !!!**



# Touristétique

La saison touristique se termine avec les premières pluies. Adieu SRAS, Guerre du Golfe II & boycott américain... Les spectaculaires intermittents ont enfanté de nouveaux G.O précarisés du tourisme. La gueule de bois de rentrée n'a pas touché que les vacanciers, les guides-vacataires pleurent leurs touristes rentrés au bercail.

L'offre de circuits change : la demande s'élargit, les pratiques évoluent, l'Amérique du Sud pointe son nez, l'éthique estivale aussi.

Après les consomm'acteurs, les gentils touristes adopteraient-ils des comportements éthiques ? Le tourisme équitable est encore marginal et le fossé se creuse entre le tourisme de masse et les formules haut de gamme.

## Tourista

L'animal-consommateur avide de sensations fortes court les plaines et les masses laborieuses continuent de faire des vagues en Mer Egée. Le voyeur en mal de sensation ethnique traverse les forêts, la photo-mania atteint les cimes

et les zoos humains tapissent le paysage d'un exotisme ravageur. Les femmes-girafes au Nord de la Thaïlande, les Indiens de Chamula au Chiapas, les Wayana aux seins nus en Guyane attirent tous les flashes.

Tourisme et développement solidaires qui propose des séjours dans les villages a choisi le Burkina Faso pour nous faire rencontrer une autre Afrique en s'engageant notamment sur des pratiques solidaires organisées et constructives.

Alors tourisme responsable (éducatif), solidaire (projet social) ou équitable ?

Et chez nous ? Le tourisme providentiel a conduit parfois à la désertification - résidents "permanents" - de régions entières par la spéculation immobilière et l'accessibilité réduite à l'achat et le déficit de locations. Il profite aux retraités aisés et autres bobos en quête d'embruns et de paysages granitiques. L'espace agricole s'est érodé considérablement en montagne, l'éco-tourisme adoucit la précarité ambiante.



Image de Claire Robert

## Avec vue sur les charniers

La junte birmane qui grâce aux capitaux étrangers (Total'scandal) assoie son pouvoir durablement, accueille un tourisme florissant. Le Cambodge est devenu le

Plus grave : Fatou Diome, dans le *Ventre de l'Atlantique*, fait le voyage avec les jeunes footballeurs africains sacrifiés sur l'autel du libéralisme alors

Perte de locales, la sées y ajc de la pres:

Les initiati dial d'éthi sont guè voyagiste: l'ambitieu: durable (1 table des changem consomm coûts envi

Le pays le tou



Air France fait campagne contre le tourisme sexuel (s'il concerne des enfants). Quant aux adultes ...



# Dialogue social

**A**près avoir annoncé une attaque frontale contre les droits des chômeurs, le gouvernement et l'UMP menacent d'une remise en cause des 35 heures, enfin la mise en place d'une commission sur la "réforme" de la Sécurité Sociale ne laisse rien augurer de bon. Et la relance du programme électronucléaire est prévisible à court terme.

Au-delà d'effets d'annonce qualifiant de "réformes" l'attaque généralisée contre les solidarités et conquêtes sociales, héritages, sans aucun doute imparfait, des luttes et compromis sociaux du siècle dernier, le calendrier de la contre-réforme gouvernementale est clairement défini :

- attaque brutale et immédiate contre les droits des secteurs sociaux les plus fragiles, chômeurs, précaires, sans-papiers surexploités ;
- sursis pour les attaques portant sur le cœur du système de protection sociale afin d'éviter à la Droite une débâcle aux scrutins de 2004.

En effet, alors que la remobilisation sur le terrain social tarde à se concrétiser à une large échelle, un vote-sanction contre Chirac-Raffarin est parfaitement envisageable l'an prochain.

La peur, ou l'espoir, de ce vote-sanction ont déjà plusieurs conséquences : hésitations du Pouvoir à organiser un référendum sur la "constitution" européenne, volonté du PS de réorganiser un champ d'alliance dès le premier tour dans la perspective des élections régionales.

La simple attente, à gauche, d'un effet de balancier permettant de mettre en échec l'UMP en refermant la parenthèse des défaites de 2002 préparerait de nouvelles crises, plus graves peut-être, car ouvrant la voie à de nouvelles avancées de l'extrême-droite.

Rassembler et mobiliser autour d'objectifs alternatifs à la politique de démontage des acquis sociaux, faire émerger un pôle de gauche alternatif, telles restent les priorités des Alternatifs : car s'il faut virer la Droite, il faut aussi ne pas se contenter de corriger sa politique à la marge. n

**Jean-Jacques BOISLAROUSSIE**

## Une politique de développement insoutenable

Pour les Alternatifs, la décision prise par le gouvernement Raffarin et le ministre des transports De Robien de lancer le projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes (NDDL) est dans la continuité de la politique de développement insoutenable qui va de la relance du nucléaire au bradage des retraites et de la Sécurité en passant par les privatisations des services publics et le torpillage du financement des transports publics.

Côté pile, le Ministre des transports, M. De Robien, s'oppose au projet de troisième aéroport parisien jugé inutile chez lui en Picardie et en propose un au Nord de Nantes. Côté face, le désir d'avoir à Nantes une grande plate-forme à l'image de Lyon Satolas fait tourner la tête de beaucoup des élus locaux, suivant comme un seul homme les fantasmes des promoteurs du projet.

Contrairement aux propos complaisamment répandus par certains médias, l'unanimité est loin d'exister sur ce projet : la Communauté de Communes d'Erdre et Gèvre (CCEG), territoire du projet, s'est prononcée contre, tout comme 12 associations dont deux organisations politiques, les Verts et les Alternatifs.

Si cette décision flatte l'ego des promoteurs et de ses partisans, l'économie du projet est loin d'être assurée puisque le Ministre des Transports, fidèle à la tradition gouvernementale d'effets d'annonce, n'a avancé

que les redevances aériennes et les collectivités locales comme source de financement avec la vente des terrains de Nantes Atlantique, ce qui augure mal de la pérennité des activités industrielles d'Airbus sur Bougenais.

Pour les Alternatifs, la décision du gouvernement de lancer, contre toute rationalité économique et écologique, le projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes révèle davantage de l'inféodation aux intérêts particuliers des Chambres de commerce, des entreprises du secteur, voire d'intérêts personnels que de l'intérêt général. Il est pitoyable de constater que les décideurs régionaux de Rennes n'ont appuyé ce projet qu'en échange d'un appui des ligériens au TGV Bretagne, projet au demeurant indispensable et pourtant loin d'être assuré.

Comme onze autres associations, et des milliers d'habitants, les Alternatifs 44 rappellent que des solutions alternatives ont été proposées permettant d'assurer le développement des besoins en déplacements tout en évitant la fuite en avant des promoteurs du projet.

Les Alternatifs s'associeront aux initiatives visant à résister à la réalisation de ce projet inutile en l'état actuel du développement du secteur aérien et potentiellement dévoreur de crédits indispensables à la réalisation de projets de réelle utilité sociale. n

**rouge et vert**

**Rouge & vert, l'hebdo des Alternatifs,**

40, rue de Malte 75011 Paris  
tel. 01 43 57 44 80  
fax. 01 43 57 6450  
commission paritaire n°64942

Directeur de publication : J.J. Boislroussie,  
Coordination et maquette: M. Colloghan

Ont collaboré à ce numéro : P.Balbo, R.Bernheim, J.J.Boislroussie, B.Caron, A.Chitelman, M.Colloghan, A.Gauthey, Gwenl@n, B.Hébert, H.Mermé et R.Seibel

courriel : [contact@alternatifs.org](mailto:contact@alternatifs.org)  
site : [www.alternatifs.org](http://www.alternatifs.org)

ISSN 1146-3961

Édité par les Alternatifs Imprimerie  
Expressions II : 01 43 70 80 96

# Des rappels et quelques précisions

Le deuxième Forum Social Européen, après le succès de celui de Florence en 2002 (60 000 inscrits et presque un million d'Européens dans la rue lors de la manifestation de clôture) se tiendra, comme vous le savez toutes et tous, du 13 au 15 Novembre dans les villes de Paris, Saint-Denis, Bobigny et Ivry. Il sera précédé le 12 Novembre par une Assemblée Européenne pour les Droits des Femmes qui se tiendra à Bobigny sur le thème " *Avec les femmes pour une autre Europe dans un autre monde* ". Enfin cette série de manifestations se conclura par l'Assemblée des acteurs et mouvements sociaux qui se tiendra le 16 Novembre.

Ce deuxième Forum Social Européen, dans la suite et l'esprit du Forum Social Mondial de Porto Alegre, se veut être un espace de rencontres et d'échanges pour les mouvements sociaux et citoyens, mais également un lieu d'élaboration d'alternatives et de stratégies pour le mettre en œuvre. A noter que les organisateurs appliquant de façon rigide et mécaniste la charte de Porto Alegre ont exclu du processus les organisations politiques mais que celles-ci sont, malgré tout, tolérées par l'intermédiaire de leurs journaux !!

Depuis plusieurs mois et singulièrement tout au long du mois d'Octobre, la préparation du FSE a été l'occasion de la création de plusieurs dizaines de Forums Sociaux Locaux, une centaine sans doute dans tout le pays. Ceux-ci ont organisé des réunions où se sont retrouvés les acteurs sociaux et citoyens – et où les militants politiques ont le plus souvent pu trouver leur place – pour discuter des thèmes du FSE en les conjuguant en fonction de leurs réalités locales. L'enjeu principal des semaines à venir sera la possibilité de pérenniser, au-delà du temps fort que sera le FSE, ces réalités locales à l'image de ce qui existe à une échelle de masse en Italie.

L'Assemblée Européenne pour les Droits des Femmes, à laquelle participe activement la commission Femmes, veut " *rendre visibles les inégalités entre hommes et femmes et la permanence du patriarcat, remettre en cause les rapports de domination hommes/femmes condition pour construire ... une autre Europe pour un autre monde* ", et sera largement organisée sous forme d'ateliers.

Le FSE, ce sera 55 conférences plénières, 250 séminaires et autant d'ateliers sur les différents sites, mais aussi le village de l'économie sociale et solidaire, le Forum des enfants, le Forum des parlementaires et celui des autorités locales, de multiples activités proposées par la Commission artistique et culturelle.... et enfin le samedi 15 après-midi une grande manifestation/parade revendicative mais aussi joyeuse entre la République et la Nation qui se terminera par une multitude d'activités festives sur le cours de Vincennes. Rouge et Vert co-organisera pendant le FSE 5 séminaires sur la réforme de la PAC, le droit à la souveraineté alimentaire (en collaboration avec la Confédération Paysanne), l'actualité des idées et des pratiques

autogest européen le rôle de gémonis L'année : quée en le projet place d't velle Cc tion mar dans le bre juridi le triomp des idée libérale capitalis tes et pa l'accen- tuation des atta- q u e s c o n t r e les ac- quis so- ciaux et les servi ces pu b l i c s Aussi l'A semblée acteurs des n- ments sera-t-ell d'une init sur le thè de la C pas les r Europe q des droi mener de rents pay

Les Forums Sociaux de Porto Alegre et de Florence ont été, de l'avis de toutes celles et de tous ceux qui y ont participé, des moments intenses d'échanges, de confrontations, de culture politique et de convivialité, des moments indispensables pour le développement du mouvement altermondialiste. Cette année le fait que cet événement se déroule dans notre pays doit être un encouragement pour qu'un maximum de nos camarades et amis y participe.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, en particulier d'ordre pratique, n'hésitez pas à consulter le site du FSE [www.fse-esf.org](http://www.fse-esf.org). n

Henri MERMÉ



## FORUM SOCIAL LOCAL P

Il y a près d'un an, quelques militants, notamment membres d'ATTAC et des Alternatifs, engageaient le processus de constitution d'un Forum Social Local dans le 13e arrondissement de Paris.

Dans un premier temps, la forme cartellisée a prévalu, associant à ATTAC Les Alternatifs, la LCR, le PCF puis les Verts.

Très rapidement le Forum a intéressé un secteur associatif large, comités et collectifs d'associations et organisations nationales comme ATTAC, la FCPE, la LDH, le MRAP ou le CCFD, nombreuses associations locales, féministes, du cadre de vie, culturelles, dans un arrondissement où le tissu associatif reste très vivant. Le PS a également rejoint le FSL. En revanche, les syndicats sont peu présents, en partie en raison du délitement de structures interprofessionnelles comme les Unions Locales.

Après plusieurs débats ponctuels et une présence dans les fêtes de quartiers, le FSL Paris 13eme a organisé une semaine d'initiatives du 12 au 18 octobre.

Une parade d'ouverture sur les marchés a rassemblé le dimanche 12 octobre les militant-e-s et des musiciens pour un cortège festif. Une quinzaine de débats (école, commerce équitable, démocratie locale, droits des femmes, culture, droit au logement, santé,

# Baisser les impôts, disent-ils, mais quels impôts et qui va en profiter ?

La logique et la justice sociale, de même que l'efficacité économique, voudraient que l'on s'attache à faire baisser les plus injustes, la TVA en particulier, impôt sur la consommation qui frappe beaucoup plus durement les pauvres. Les classes modestes, en effet, dépensent la totalité de leurs maigres revenus dans la consommation des biens de première nécessité : logement, nourriture, vêtements, transports..., tous frappés par la TVA. Par contre les classes aisées ne consacrent qu'une partie de leurs revenus à la consommation, le reste étant épargné, placé, et à ce titre bénéficiant de nombreux systèmes d'exonération.

En outre, après la hausse de tarifs de

Au moment même où une diminution très importante de la rémunération du livret A est votée, mesure particulièrement injuste pour les salariés et retraités les plus modestes, de nouvelles exonérations au profit des contribuables à l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) sont adoptées. Une nouvelle mesure, dite de simplification, est adoptée concernant les ventes d'immeubles par les particuliers. Jusqu'à présent, le bénéfice réalisé était porté sur la feuille d'impôt sur le revenu et taxé différemment suivant le montant des autres revenus. Pour une personne à très faibles revenus, ce système du " quotient " permettait d'être peu, voire pas du tout, taxée sur cette vente (hors contributions sociales de 10%). Le nouveau système prévoit un prélèvement à la source de 16% quelque soient les situations par les particuliers ! (le prélèvement de 10% des contributions sociales étant maintenu).

Les réductions d'impôt pour les investissements dans les entreprises sont augmentées, des exonérations de plus en plus professionnelles, des facilités de transmission d'entreprises et la création de 43 nouvelles zones franches urbaines sont également votées. Pour " favoriser l'emploi " les baisses de charges sur les bas salaires sont accentuées par la nouvelle loi de finances. Or, il est de notoriété publique que ces baisses conduisent les employeurs à ne pas augmenter les salaires. Ce sera favorisé encore par la majoration de la prime pour l'emploi (PPE), qui vient minorer l'impôt sur le revenu à payer, ou qui est " remboursée " s'il n'y a pas d'impôt à payer. Ça satisfait tout à fait la revendication du patronat qui veut payer les salariés au niveau qui lui convient, à charge pour la collectivité nationale de compléter si elle pense que c'est insuffisant pour vivre.

Le plafond des dépôts sur les PEA (plans d'épargne en actions) et des plus values de cessions a été multiplié par 2, ce qui exonère d'impôt les revenus de ces plans d'épargne et les bénéfices que ces ventes produisent. De même la suppression des PEP (plans d'épargne populaire) est décidée. Cette épargne était exonérée d'impôt, mais soumise aux prélèvements sociaux, sous réserve d'immobilisation des sommes pendant 8 ans. A la

place, un plan d'épargne retraite est instauré. N'y voir qu'une mesure technique après les attaques contre le droit à la retraite à taux plein à 60 ans et la remise en cause des 37 annuités et demi relèverait d'un aveuglement volontaire. Qui pourra cotiser volontairement et déduire les sommes versées de ses autres revenus ?

Rappelons qu'a été adoptée en mai la création du revenu minimum d'activité (RMA). Avec un demi-SMIC par mois, le bénéficiaire touchera à peine plus que le RMI, et devra supporter les frais liés à l'emploi, sans disposer des moyens suffisants pour vivre décemment. Pour l'employeur, par contre, ce sont de nouvelles exonérations de cotisations sociales qui sont prévues : 5 RMA ne coûteront pas plus qu'un emploi au SMIC.

Mais la grande affaire du moment, c'est la baisse de 3% de l'impôt sur le revenu. C'est le seul impôt progressif qui fait contribuer les citoyens " selon leurs facultés ". Or la moitié des foyers fiscaux en sont exonérés faute de ressources suffisantes. Les " pauvres ", bas salaires, chômeurs (déjà écartés de la prime pour l'emploi), précaires, travailleuses à temps partiels souvent, jeunes sans revenus, titulaires de minima sociaux sont ainsi les grands exclus des largesses fiscales. On peut estimer à 2 millions de foyers ceux qui verront baisser leur impôt de ...27 euros, à 13 millions ceux qui auront le privilège de baisser de...55 euros, et à 5% des foyers fiscaux seulement ceux pour qui cette baisse sera substantielle.

Dans le même temps, les impôts locaux, qui frappent beaucoup plus de monde, vont considérablement augmenter.

Par contre, ces largesses réservées aux classes les plus aisées seront financées par de nouvelles compressions sur les dépenses socialement utiles de l'Etat et la privatisation de services publics.

Les Alternatifs dénoncent ces mesures fiscales et sociales, injustes, inégalitaires et inefficaces pour l'emploi qui éloignent un peu plus la France d'en bas d'une juste redistribution des richesses. Si la loi, et y compris la loi fiscale donc, n'est que l'expression à un moment donné du rapport de force, alors il est urgent que l'ensemble du mouvement social s'attache à renverser ce rapport de force.

Nous entendons bien y contribuer. n

Aline CHITELMAN

## PARIS SUD

migrants...) ont eu lieu, et la semaine s'est achevée par une promenade historique et musicale sur les traces du 13e populaire puis une fête finale résolument interculturelle.

La réunion sur le commerce équitable permet d'envisager un travail prolongé sur ce thème dans l'arrondissement, d'autres initiatives devraient également se concrétiser dans l'avenir.

Dans les autres arrondissements parisiens de la rive gauche, des initiatives, à chaque fois soutenues par les Alternatifs, ont été organisées dans le 14ème, un simple tract unitaire annonçant le FSE de novembre, et dans le 15e, avec des débats le samedi 8 novembre.

Présents dans les FSL, les Alternatifs ont, pour leur part organisé deux cafés politiques, dans le 13e arrondissement autour de la question des médias le 9 octobre, dans le 14ème en invitant Agir Ensemble contre le Chômage (A.C. !) le 21 octobre. n

Jean-Jacques Boislaroussie

# Nouvelle donne syndicale

Syndicats, la nouvelle donne, par Sylvie Contrepois (Syllepse, 2003)

**L**a mort du syndicalisme annoncée par certains chercheurs n'a pas eu lieu. Cette enquête sociologique au coeur du bassin industriel et ouvrier de la région parisienne, à Corbeil-Essonnes, démontre au contraire la continuité du syndicalisme et son renouvellement.

En s'intéressant plus particulièrement aux formes concrètes et quotidiennes de l'action, Sylvie Contrepois nous fait comprendre comment "les syndicalistes et les syndicats assument, dans les conditions actuelles, leurs missions fondatrices". Les entretiens ont porté sur les deux dimensions constitutives de l'action syndicale : l'adhésion et l'engagement militant qui concernent de moins en moins une population ouvrière; et l'action au regard des politiques revendicatives et des pratiques et des stratégies mises en œuvre.

Par une approche des dynamiques d'engagement syndical, l'auteur cons-

tate la réalité du déclin de l'influence syndicale qui coïncide avec un affaiblissement numérique des organisations mais précise que l'inverse n'est pas toujours vrai. Baisse de la participation aux élections professionnelles, hausse des représentants du personnel "sans étiquette", chute importante des effectifs syndicaux, morcellement inédit du mouvement syndical, déclin du militantisme ou évolution des formes du militantisme constituent les ingrédients de ce déclin du syndicalisme. Pourtant, un nouveau syndicalisme de salariés est en train d'émerger. L'étude des taux de participation dans trois entreprises de Corbeil-Essonnes montre des disparités qui contredisent l'analyse des disparités au niveau national; à savoir qu'implantation syndicale et participation électorale seraient étroitement liées à la qualification de la main d'œuvre.

Et c'est là, à travers une étude des dynamiques d'adhésion, qu'apparaît

une certaine capacité de résistance et d'adaptation des équipes en place pour "maintenir une ambiance syndicale, même atténuée". De fait, l'adhésion à un syndicat "résulte bien plus souvent d'une conjonction de facteurs dont une partie au moins échappe aux individus que de calculs raisonnés et maîtrisés. Les motifs de l'adhésion sont liés en partie à une circonstance, un contexte ou un événement déterminant (conflit) et renvoie à un choix personnel lié à la culture, aux opinions ou au cheminement intellectuel. Ils ne sont pas d'ordre uniquement "utilitariste" comme l'interprètent certains chercheurs (Dominique Labbé et Maurice Croisat) " mais plutôt comme le symptôme de leur isolement croissant ".

A travers l'évolution du paysage syndical corbeil-essonnois, l'auteur s'interroge sur la pertinence des

explications classiquement avancées pour analyser l'évolution des comportements électoraux et syndicaux des salariés. Les témoignages corroborent l'idée que " l'intervention de la force publique et les stratégies des directions d'entreprise ont des effets certains ". Ainsi, l'engagement syndical reste fondamentalement une marque d'appartenance de classe en contradiction avec les stratégies d'institutionnalisation et d'intégration déployées par les pouvoirs publics et le patronat.

Constatant que le représentant du personnel a " éclipsé la figure emblématique du militant d'autrefois ", le militant-représentant d'aujourd'hui doit construire " sa légitimité tout autant sur le terrain que dans les institutions où il siège " Alors que divers travaux mettent en évidence la disparition des militants de base, l'institutionnalisation du syndicat, son affaiblissement, l'auteur préfère voir une " simple évolution des formes du militantisme syndical ".

L'étude du parcours des interviewés montre que le processus d'intégration est constant au fil du temps et qu'il repose sur la cooptation des nouveaux venus par les dirigeants en place et un parcours initiatique qui se fait par étapes. L'analyse des continuités et les ruptures de parcours montrent que " le militantisme représente désormais clairement une forme d'activité alternative ".

La deuxième partie aborde les enjeux et les dilemmes de la construction d'un " syndicalisme de propositions ". Ayant abandonné un projet de transformation sociale, les syndicats cherchent à préserver leur indépendance et " privilégient un fonctionnement collectif et transversal dépassant les frontières des établissements ; s'attachent à consulter la base ; et cherchent à créer ou à améliorer le rapport de force en leur faveur en extériorisant les conflits ".

Le syndicalisme demeure un vaste mouvement d'émancipation qui se renouvelle, tributaire des électeurs, des adhérents et des militants qui continuent à le faire vivre. n

René SEIBEL

café politique :

## Les minima sociaux

**A**près l'attaque sur les retraites et les intermittents, le déremboursement de nombreux médicaments, l'incessante réduction des droits des chômeurs encore aux Assédic, le contournement du salaire minimum, la programmation du RMA, la réduction d'impôts pour les plus riches, ils veulent faire des "économies" sur les chômeurs en fin de droits (ASS), soit environ 420 000 personnes nanties...de 406 euros mensuels.

café-débat  
au Vrai Paris,  
60 rue Didot  
M° Plaisance  
le Mardi 21 Octobre  
à 20h00

**Alain Véronèse**

(Agir ensemble contre le Chomage)

avec la participation des  
militants d'AC!

à l'invitation des Alternatifs Paris Sud



# La protection sociale

**C'EST DE L'ENFER DES PAUVRES \*  
QUEST FAIT LE PARADIS DES RICHES**

Ce que dénonçait déjà Victor Hugo, le gouvernement actuel a entrepris de le mettre en œuvre plus durement encore :

Le mauvais pauvre est de retour ; responsable de sa situation, il ne doit pouvoir compter que sur lui-même et surtout ne pas empêcher le bon riche d'être plus riche... Cette vision manichéenne résume l'action du gouvernement qui attaque tous azimuts la solidarité.

Après les retraites, l'école, l'impôt sur le revenu, les allocations chômage ... la protection sociale va progressivement être passée à la moulinette. Comme pour les retraites le gouvernement affirme bien sûr agir pour "sauver" la Sécu et veut nous faire croire qu'une seule politique est possible, la sienne !

Dans sa croisade du printemps 2003 contre les services publics et le social, il annonçait déjà la "réforme" à venir de la sécurité sociale. Et il mettait ses paroles en actes en proclamant un dimanche d'avril 2003 le déremboursement de près de 600

médicaments. Pour justifier l'accession des assurances privées au "marché" de la protection sociale, le gouvernement a commandé trois rapports qui permettent de percevoir les projets destructeurs de Raffarin...

L'assistance ne doit pas remplacer l'assurance. Chacun, quel que soit son travail ou le risque qu'il représente, doit être couvert de la même façon. Nous devons tous nous mobiliser pour améliorer notre système de protection solidaire. La Sécu a un coût mais elle n'a pas de prix.

Ce dossier entend être un outil pour préparer dès maintenant la lutte,

- parce que la santé n'est pas une marchandise,
- parce que la protection sociale est un droit fondamental,
- parce que le droit à la santé n'est pas négociable.



\* VICTOR HUGO, L'HOMME QUI RIT, 1868

## Petite histoire de la sécu

Avant que la France ne commence à penser assurance, protection et donc "Sécu", il a fallu qu'elle se débarrasse au préalable de sa tradition républicaine de la fin du XVIIIème qui consistait à suivre l'exemple peu flatteur de ses voisins anglais et nord-américains. C'est-à-dire d'assister plutôt qu'assurer, secourir uniquement les pooks (infirmes, vieillards, veuves...) et non pas les paupers (sortes de démons paresseux sans moralité) et courber l'échine devant un patronat allergique à tout autre modèle de protection sociale, car désireux de garder le contrôle de la politique sociale. La IIIème République ne fût guère plus "ambitieuse" sans doute parce que les progressistes et socialistes, encore minoritaires à l'époque, ne furent pas capables d'imposer l'idée d'une "organisation générale et systématique de l'assurance étendue à tous les risques qui viendrait se substituer à l'assistance" (Jaurès).

La première véritable brèche n'arrive que pendant l'entre-deux-guerres, avec la loi sur les allocations familiales, plus politique nataliste que protection sociale, vue d'un bon œil par un patronat qui veut s'attacher les services du bon-ouvrier-père-de-famille et peut ainsi le payer modérément, les allocations venant alors compléter le salaire. Bref, le chemin vers un modèle d'assurance fut particulièrement long et douloureux. Espérons qu'on ne fasse pas demi-tour direction l'assistance...

### QUELQUES DATES...

1945 : Ordonnance du 4 octobre instituant la Sécurité Sociale

1946 : Généralisation du principe des assurances sociales (maladie-maternité-vieillesse) (AS), mais sous l'accord des professions concernées.

1949 : Autonomie des caisses d'allocations familiales

1967 : Suppression des élections aux caisses primaires et instauration du paritarisme. Séparation des risques en 3 caisses primaires nationales autonomes (CNAF-CNAIM-CNAU)

1974 : Instauration de la compensation démographique entre régimes. Généralisation complète des prestations familiales (à compter du 1er janvier 1978)

1975 : Affiliation obligatoire à un régime vieillesse de toutes personnes exerçant une activité professionnelle

1982 : Retraite à 60 ans. Restauration des élections d'administrateurs aux caisses primaires

1983 : Instauration du forfait hospitalier

1990 : Instauration de la cotisation sociale généralisée

1993 : Plan de redressement de l'assurance maladie (Balladur/Veil). Modification du calcul des retraites : il faut avoir cotisé 40 ans pour une pension calculée sur les 25 meilleures années.

1996 : Ordonnance (dite "Juppé") visant à maîtriser les dépenses de santé (les limites seront fixées par le parlement). Instauration de la RDS (remboursement de la dette sociale) pour combler le déficit des années 1992-1995

1999 : Remplacement progressif de la feuille de soin par la carte à puce Vitale. n

# Pour une p sociale so

La Sécu est le seul moyen qui permette (devrait permettre) aux plus démunis d'accéder aux soins. La Sécu est juste, car elle est basée sur la solidarité et non sur l'assistanat, parce qu'elle octroie des droits et non des aumônes.

Nous ne pouvons accepter qu'aucune solution ne soit apportée aux finances de la Sécu, car c'est le meilleur moyen pour le gouvernement de justifier ensuite la privatisation progressive de ce service public.

### Trois principes pour une protection sociale solidaire :

- Chacun doit payer en fonction de ses revenus et non en fonction du risque qu'il représente. Cela permet d'assurer tout le monde et de la même façon, en évitant des couvertures maladie à plusieurs vitesses. Ce financement solidaire ne peut exister que s'il est obligatoire.

- On doit améliorer le niveau de prise en charge par le régime obligatoire. La sécu dans le domaine du soin n'a en effet de sens que si les dépenses de soin des ménages sont réellement prises en charge. Les annonces de déremboursement de centaines de médicaments par le gouvernement vont à l'encontre de ce principe. De même que certains types de soins restent pris en charge de façon très limitée et insuffisante, les soins dentaires notamment (surtout les prothèses). La prise en charge financière totale des soins par la sécu ne se traduirait d'ailleurs pas par la mort des mutuelles qui resteraient des lieux de débat sur les questions de santé et des gestionnaires de lieux de soins.

- Nous devons mettre en place des tarifs "opposables". Les tarifs de remboursement doivent correspondre à la réalité

## Hausse des consultations des médecins, hausse du trou de la sécu.

En juin 2002, la consultation des médecins passe de 18.5 à 20 euros. Les visites à domicile de 20.58 à 30 euros. Chaque praticien a vu ses gains augmenter de plus de 1000 euros par mois en moyenne, soit l'équivalent... d'un Smic. D'après la Cour des Comptes, cela a coûté à la sécurité sociale 690 millions d'euros en année pleine, alors que le ministère de la santé a toujours présenté l'accord comme autofinancé grâce au développement des prescriptions de génériques. n

# protection solidaire !!!

des tarifs appliqués par les professionnels. La convention de 1980 a permis que certains médecins restent conventionnés tout en pratiquant librement des tarifs supérieurs à ceux affichés (médecins de secteur II). Elle crée un précédent dangereux. Les spécialistes qui augmentent leurs honoraires agissent contre une protection sociale solidaire.

## Des pistes pour une Sécurité Sociale solidaire

- Les revenus spéculatifs (immobiliers et financiers) doivent participer au financement.

- Le principe du salaire socialisé doit être élargi à l'ensemble des richesses produites (pour éviter de pénaliser les entreprises qui emploient de nombreuses personnes au bénéfice de celles qui produisent de plus en plus avec de moins en moins de main d'œuvre).

- Pour que chacun cotise en fonction de ses revenus, les cotisations doivent être dé plafonnées.

- Il faut en finir avec la multitude des régimes des non salariés... Il faut défendre les régimes spéciaux de salariés, car il doivent servir de référence pour tirer vers le haut la protection de tous.

- Il faut démocratiser la gestion de la Sécurité Sociale. On doit par exemple rétablir l'élection des administrateurs par les assurés sociaux (les dernières élections datent de 1983).

## Dossier réalisé grâce à :

La Protection Sociale,  
Alternatives Economiques,  
Hors Série, 1er trimestre 2003

"La santé n'est pas une marchandise", CCC-OMC, octobre 2001, 44 rue Montcalm 75018 Paris  
Site du syndicat de la médecine générale :  
[www.smg.ras.eu.org/smg/somsmg.htm](http://www.smg.ras.eu.org/smg/somsmg.htm)  
[www.prescrire.org](http://www.prescrire.org) (revue indépendante d'étude des médicaments)

## LE TROU DE LA SÉCU : ET SI ON PARLAIT DE LA BAISSÉ DES RECETTES...

C'est au nom du "trou de la sécu" que le gouvernement entend agir pour sauver celle-ci. Le déficit de la CNAM était de 1.6 milliards d'euros en 2000, 6.1 milliards d'euros en 2002 et sera sans doute de 10 milliards d'euros en 2003. Ce chiffre colossal ne représente pourtant que 8.4% des ressources de la CNAM. Par comparaison, en 2002, le budget de l'État a connu un déficit de 21.7% des recettes.

La forte croissance des dépenses ne s'explique pas par une forte hausse de la consommation des soins. Près de 15% de la croissance des dépenses entre 2001 et 2002 s'explique par la hausse des tarifs des consultations de 2002. La mise en place des 35 h contribue aussi à la hausse des dépenses liées aux établissements hospitaliers.

Le gouvernement ne voit dans ce trou que la conséquence d'une hausse des dépenses. Or pour expliquer le déficit de la CNAM on doit aussi prendre en compte le ralentissement des recettes.

Entre 2001 et 2002 la progression des recettes a fortement ralenti. C'est d'abord l'évolution de l'emploi qui pèse sur les recettes. Le chômage augmente donc le nombre de cotisants diminue. Les salaires progressent moins rapidement, donc les cotisations et la part majoritaire de la CSG qui repose sur les revenus d'activité. De plus, la crise boursière a entraîné une chute des recettes de la CSG reposant sur les revenus du capital, on a les principaux éléments expliquant le ralentissement des recettes entre 2001 et 2002.

"Au nom de l'emploi", les pouvoirs publics ont multiplié les exonérations en faveur des employeurs (36 mesures différentes). Le montant de ces exonérations a été multiplié par six entre 1993 et 2002, pour atteindre près de 20 milliards d'euros. Depuis 1994 toute mesure d'exonération doit être compensée par l'État. Seules les mesures antérieures à 1994, toujours en vigueur, ne font pas l'objet d'une compensation, ce qui représente tout de même 2 à 3 milliards d'euros en moins...

Plus de 12 impôts et taxes participent au financement de la protection sociale. Les pouvoirs publics ont pris la mauvaise habitude de modifier, en fonction de choix d'équilibrage de tel ou tel compte, les affectations de ces ressources, ce qui est un obstacle important à un réel débat sur les recettes de la protection sociale.

La question centrale posée par les dépenses de santé est bien la suivante : à quoi sont utilisées les sommes que la collectivité affecte au système de soins ?

À répondre à des besoins ou à enrichir des professionnels et des industriels ? Et les comptes ne répondent pas à cette question. C'est pourquoi, s'il peut être utile de comprendre le pourquoi du déficit de l'assurance maladie, ce n'est sans doute pas en se focalisant sur lui que l'on avancera dans le sens d'une assurance maladie efficace et solidaire.

# PETIT RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA SÉCU

La sécurité sociale est destinée à gérer les "risques" sociaux de manière collective. Son champ d'activité recouvre essentiellement trois secteurs :

## RÉGIME GÉNÉRAL

- Maladie (Caisse Nationale d'Assurance Maladie)
- Famille (Caisse Nationale d'Allocations Familiales)
- Vieillesse (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)

Il existe quatre grandes catégories de régimes selon le type d'activité :

- Le régime général (couvre la majeure partie de la population).
- Le régime agricole.
- Le régime des non-salariés non-agricoles ( professions libérales, chefs d'entreprise, artisans, etc.).
- Les régimes spéciaux (militaires, fonctionnaires, EDF-GDF, territoriaux, etc.).

En tout, ce sont plus de 400 régimes différents qui coexistent, et hors du régime général,

chacun a ses propres systèmes de financement et de redistribution via souvent des caisses complémentaires (gérées de manière paritaire).

Les ressources du régime général proviennent de l'URSSAF (Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales). Il existe aussi plusieurs autres systèmes de financement : CSG, partie des taxes sur l'alcool, le tabac, financements directs sur le budget de l'état, etc.

La gestion de la Sécu' était au départ confiée aux intéressés (c'est-à-dire les salariés et leurs syndicats pour l'essentiel). Actuellement cette gestion est soumise de plus en plus au contrôle de l'État et du parlement ( par le contrôle des comptes notamment ).

Certains redoutent (à juste titre ?) que l'État, soumis aux contraintes budgétaires, fasse des coupes sombres dans les budgets et soit influencé par la vision marchande du MEDEF (" poids " de la solidarité dans le budget, rationalisation à outrance des effectifs et du matériel, etc.).

La Sécu ne doit pas être une administration mais un lieu où les assurés sociaux ont leur mot à dire ! Les usagers doivent exercer un contrôle local et une participation à la gestion nationale.

-Il faut simplifier l'accès aux prestations

- Pour limiter les dépenses futures, il faut développer une réelle politique de prévention que ce soit au sujet de l'alcool, du tabac ou ces problèmes de santé "environnementaux" (lien entre pollution et asthme par exemple). Dans cette optique préventive, il faut développer la médecine du travail, émancipée des employeurs. Il faut aussi lutter contre la pauvreté qui pousse de nombreuses personnes à ne se soigner que quand la situation est grave, et bien souvent de ce fait en allant aux urgences.

- Nous devons agir pour que

Ce rapport a été remis au gouvernement en avril 2003 par M. Chadelat,

ancien directeur chargé des questions de santé chez Axa de 1990 à 1994. L'objectif du rapport est d'accentuer la marchandisation de la santé. Le but n'est pas de réduire les dépenses de santé mais de diminuer la part prise en charge par la sécurité sociale (actuellement 75 % des dépenses prises en charge, financée par les prélèvements obligatoires) et d'augmenter la part du secteur privé, mutuelles et compagnies d'assurances (payées par les ménages). Le secteur de la santé représentant un "marché" de 150 milliards d'euros par an...

Il propose un changement majeur avec la mise en place d'un système à trois étages : il veut instaurer la Couverture Maladie dite Généralisée (CMG) c'est-à-dire "l'accès aux soins que la Nation garantit à chacun de ses citoyens". Une partie de ces soins garantis par la nation étant prise en charge par les assurances maladie obligatoires et une autre partie par l'assurance maladie complémentaire de base (AMCB) qui est, elle, facultative (et donc le terme généralisée est mensonger). Il prévoit la mise en place d'une aide de l'État pour l'achat de l'AMCB pour les plus pauvres. C'est encore une fois un transfert d'argent public vers le privé.

L'objectif n'est plus la gratuité des soins puisqu'une partie des dépenses reste à la charge des ménages qui peuvent selon leurs revenus souscrire un contrat d'un niveau supérieur, le 3ème étage de la couverture maladie. Tout le système dépend alors du niveau de répartition des dépenses entre l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire de base.

L'objectif de ce rapport rejoint celui du MEDEF en faisant une place

## Le rapport Chadelat

### OU la sauce à laquelle on sera mangé...

plus grande au marché de la complémentaire. Il veut consacrer la place des assureurs

dans la gestion du risque maladie (participation à la CNAM, à la Cnam, à l'Urcam...). La CMG serait cogérée par la Sécurité Sociale sans but lucratif et financée par les cotisations sur les salaires, et les assurances privées, payées par les ménages et régies par la loi du profit.

D'après ce rapport la régulation des dépenses de soin passe par la co-régulation avec les complémentaires. A terme les praticiens recevront l'agrément des organismes complémentaires, en partie à but lucratif. Ils seront donc soumis à la concurrence dans le but, on peut l'imaginer, de faire des économies, au détriment de la qualité des soins. Cet agrément remettrait en cause le libre choix théorique du médecin par le patient.

Il revendique la liberté tarifaire pour les organismes complémentaires : liberté de fixer le prix de leurs contrats et le niveau de remboursement des prestations.

La réforme préconisée veut faire basculer le système actuel de l'assurance sociale à l'assistance sociale (système anglo-saxon), ce dernier étant nettement plus soumis aux contraintes budgétaires et donc à sa remise en cause progressive.

Il préconise la mise en place d'un panier de soins, c'est-à-dire la définition très précise de ce qui doit être remboursé par la CMG. Les autres soins n'étant qu'éventuellement remboursés par des assurances facultatives (l'assurance de troisième niveau) totalement à la charge des individus. On s'acheminerait ainsi vers une protection sociale à plusieurs vitesses...

notre système de protection ne tombe pas sous les coups des artilleurs libéraux de Bruxelles. Nous devons donc militer pour qu'une Europe sociale se mette en place.

- Défendre un haut niveau de protec-

tion sociale, c'est se battre pour une réduction massive du temps de travail sans perte de salaire, accompagnée d'une politique budgétaire au service de l'emploi, une revalorisation des bas salaires et un renforcement des services publics.

## Le privé dans la santé : le ver est déjà dans le fruit !

Selon la sacro-sainte mais implicite règle libérale selon laquelle il faut privatiser les bénéfiques et collectiviser les pertes, les entreprises ne se gênent pas pour exploiter certaines des activités les plus rentables au sein de notre système de protection sociale.

En voici quelques exemples " intéressants " :

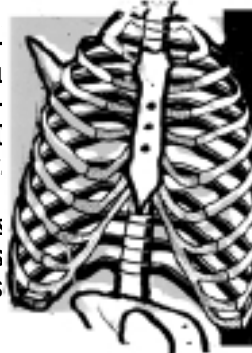
- Les sociétés d'assurance, déjà présentes sur les assurances-vie, les complémentaires santé, etc. veulent agrandir leur marché en essayant de limiter les remboursements sécu, ce qui mécaniquement obligerait les gens à prendre une mutuelle ou à payer plus quand il en ont déjà une (AXA est en pointe là-dessus, et l'ancien vice-pdt du MEDEF, Denis Kessler, est un assureur pur jus)

- Depuis une directive européenne de 1985 (transposée dans le droit français en 2001), les mutuelles et les assurances sont en concurrence ouverte et doivent avoir les mêmes règles de gestion. A cause de cet alignement, les mutuelles sont conduites à refuser les personnes malades et coûtant trop cher: la discrimination par la santé et l'argent continue.

- Le Uidal (" bible " des médecins), le Quotidien du médecin, le Quotidien des pharmaciens ; Tels sont les organes de références qui livrent des informations sur les nouveaux types de soins, médicaments, etc. Qui donne ces conseils via ces parutions ? Depuis septembre 2001 c'est un fonds de pension britannique qui a récupéré ces titres de ...Uivendi. Ce dernier groupe connu pour sa philanthropie est d'ailleurs indirectement gestionnaire de notre carte vitale. Demain tous fichés par Big Brother ?

- A l'hôpital, depuis Juppé puis Jospin, des pans entiers passent au privé : restauration, laveries, nettoyage, etc. Au secours, les objectifs de l'OMC se concrétisent

- Lisez les journaux, les exemples abondent.



## Les labos : la santé à but très lucratif !

Les laboratoires pharmaceutiques sont de moins en moins nombreux, car ils se concentrent et deviennent des entreprises énormes dont le chiffre d'affaire n'a rien à envier à la majorité des pays (les plus pauvres) de la planète.

Ils constituent l'un des plus puissants lobbies dans le monde, car leurs ramifications sont nombreuses : financement de campagnes électorales, présence des professions libérales qui leur sont plus ou moins liées dans les parlements nationaux, conseil de l'Europe, OMC, FMI, etc.. Ils pèsent de tout leur poids pour protéger (et surtout accroître !) leurs bénéfiques au détriment d'un bien collectif qui n'est pas une marchandise comme les autres : la santé.

Dans le cadre de l'AGCS, ces sociétés revendiquent le droit de tirer profit d'un marché mondial estimé à 3.500 milliards \_ (pour les anciens nés avant 2001 non familiarisés avec ces chiffres, cela fait plus de 20.000 milliards de francs !).

### QUELQUES EXEMPLES DE POINTS DE VUE DE CES ENTREPRISES :

- En 1997, l'Afrique du Sud votait une loi pour produire des médicaments génériques contre le SIDA, 39 labo ont alors porté plainte afin de protéger leurs brevets juteux. Cela a fait beaucoup de bruit, alors ils ont depuis (difficilement) reculé, mais l'esprit était là ! Pour information le coût annuel du traitement anti-SIDA est en moyenne de 15.000€,

mais en générique revient à 450€ -d'où le manque à gagner... et ce qui prouve les profits énormes engrangés dans nos pays où l'on paye " plein pot " sur le dos de la protection sociale. La loi des labos, c'est : le droit commercial doit être supérieur au droit des malades.

- La recherche est quasi uniquement orientée vers la production de molécules très rentables. Ainsi en entre 1975 et 1996, sur 1223 nouvelles molécules, seules 11 (oui, vous avez bien lu : onze !) étaient destinées aux maladies des pays pauvres (Paludisme, tuberculose -8 millions de morts en 2001-, maladie du sommeil -300 000 morts la même année, etc.). Que dire du SIDA qui touche 25 millions d'Africains ... ? Petite remarque : 15% de la planète constitue 75% du marché pharmaceutique mondial!

- Le PDG de Pfizer (groupe mastodonte) déclare en 2001 : " Nous introduisons nos nouveautés de plus en plus tard sur le marché français et si le gouvernement continue de faire pression sur les prix (à la baisse évidemment) il n'y en aura plus ". Je vous laisse juge...

Les groupes pharmaceutiques se regroupent aujourd'hui avec les semenciers (ex : Monsanto+ Pharmacia Upjohn) : des OGM aux médicaments produits par ceux-ci en passant par les pesticides, la chaîne de leurs profits s'allonge. Il ne leur reste qu'à ouvrir leurs propres pharmacies et le compte est bon !



Ce dossier sur la Santé sortira d'ici un mois sous la forme d'un livret A5 de 8 ou 12 pages. Il sera le premier d'une série, les ".doc", ayant pour finalité de présenter les positions, propositions et analyses des Alternatifs. Ils ne seront pas des revues de débats théoriques et pointus. Ces dossiers s'adresseront en particulier à des personnes qui ne connaissent pas spécialement un sujet, qu'ils soient adhérents ou sympathisants, et surtout tous ceux qui ne nous connaissent pas...

La liste des dossiers possibles est longue ... Quelques-uns nous semblent plus urgents: les services publics, l'eau, les transports, l'Europe, les impôts, le RMA. Mais cela reste ouvert. Pourquoi pas l'éducation, les drogues, l'eau, le nucléaire et les énergies, le sexisme, les discriminations faites aux femmes, l'homoparentalité, les institutions internationales, la culture, les médias ...

Une première série de ".Docs" (sur la Santé, la citoyenneté, les femmes, l'Empire, l'Agriculture, l'Autogestion et la Convention européenne) seront disponibles lors du prochain FSE à Saint-Denis, en Novembre.

Pour que d'autres dossiers voient le jour, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. n

**Benoît Hébert & Mathieu Colloghan (pour la commission Agit'prop)**

# La Sécu ailleurs, c'est comment ?

Tous les pays de l'OCDE ont des systèmes de protection sociale pour la très grande majorité de la population (que certains rêvent de rendre plus solidaire).

Les "bismarckiens" comme l'Allemagne, le Japon, la Suède, la Belgique, le Luxembourg, et la France, ont une origine commune. Les prestations sociales sont fortement liées aux contributions des travailleurs et de leur famille, qui financent une partie du coût des prestations (25%) et les transferts sociaux que dans d'autres pays, ce qui modifie grandement ces conditions.

Suivent les pays comme l'Irlande et le Royaume-Uni où les prestations sociales sont nombreuses mais au plus bas niveau. Les prestations de revenu sont moins développées et les dépenses privées jouent un grand rôle. Le système redistributif, et s'il est plus fort, c'est dans ces deux pays. Dans ces deux conditions de ressources plus faibles, la protection sociale pour les plus pauvres est une préoccupation importante même si les transferts. Toutefois,



redistribution chez ces pays "libéraux" sous-entend souvent une contre-partie en travail. Le modèle scandinave, où il y a une combinaison de prestations de haut montant et de prestations de haut niveau de revenu, a un effet redistributif important. L'impact des transferts sociaux sur la proportion des pauvres est de manière significative. Toutefois, les droits sociaux sont largement par le statut professionnel (travail individuel, indépendant).

Le rôle joué par les prestations en charge des enfants (dépenses dantes...), ce qui facilite l'accès au marché du travail. Certaines tâches par les prestations sont majoritairement des prestations.

Le système, loin d'être ce qui peut être amélioré dans les pays scandinaves... attention, certains ne veulent pas nous aligner sur le modèle anglo-saxon. n

## La Sécurité sociale et AGCS

L'accord général sur le commerce mondial, est un accord-cadre signé en 1994 au sein de l'OMC. Sa philosophie est de permettre aux investisseurs de faire concurrence de toutes les activités commerciales, sur toute la planète, sans exceptions d'aucune sorte... L'AGCS a pour objectif de privatiser tous les services publics du monde, notamment le service de la santé et de la sécurité sociale.

Les engagements pris dans le cadre de l'AGCS sont irréversibles;

en effet l'art.21 stipule que tout pays qui voudrait revenir sur ses engagements devrait payer des compensations financières à chacun des membres de l'OMC. Autant dire qu'une fois que la protection sociale aura été détruite, il ne sera pas possible à un gouvernement futur de reconstruire une protection sociale pour tous.

Il comporte un programme : par étapes successives chaque pays membre doit soumettre à l'OMC, et donc au marché mondial, un nombre de services toujours plus grand. Chacune de ces étapes est le résultat d'un " cycle de négociations ". L'un de ces cycles, commencé en 2000, doit s'achever au plus tard le 1er janvier 2005. L'Union Européenne offrira-t-elle sur un plateau la Sécu à l'OMC? Probable... à moins qu'elle n'attende le prochain cycle. n



# 3 attaques contre l'accès aux soins des sans-papiers

Dans sa présentation du projet de loi de finances 2004, le Ministère des affaires sociales, de l'emploi et de la solidarité propose une « réforme d'ensemble » de l'aide médicale de l'Etat (AME). Sous couvert d'efficacité, de maîtrise des coûts et d'équilibre, le gouvernement s'apprête à supprimer la protection maladie et l'accès aux soins pour les étrangers sans-papiers.

Trois ensembles de mesures sont retenues à cette fin :

- faire payer les pauvres à l'AME en introduisant un ticket modérateur ou ticket d'exclusion des soins ;

- verrouiller l'accès à l'AME en opposant des conditions draconiennes à des populations précaires ;

- réduire les prestations couvertes par l'AME à une peau de chagrin.

Rouge & Vert publie l'analyse du Gisti.

**Faire payer les sans-papiers : le ticket modérateur, ticket d'exclusion des soins**

Fin 2002, dans le cadre d'une disposition de la loi de finances rectificative relative à l'aide médicale de l'Etat (AME), le gouvernement avait déjà cherché à faire payer leurs soins aux pauvres, en introduisant un ticket modérateur à leur charge, sous prétexte de les responsabiliser.

Tous les professionnels de la santé le savent, le ticket modérateur est un ticket d'exclusion : il conduit les populations précaires n'ayant pas les moyens d'accéder à une mutuelle ou une assurance complémentaire à renoncer aux soins. Face à la très forte mobilisation contre cette mesure, le gouvernement avait reculé et s'était engagé en mars 2003 à suspendre ce projet honteux. Dominique Versini, secrétaire d'Etat à la lutte contre l'exclusion, précisait alors qu'« il n'était pas question de supprimer l'accès aux soins aux personnes démunies » et que le principe de la gratuité des soins serait maintenu.

Dans le document de présentation du budget 2004, le gouvernement revient sur sa parole puisqu'il propose l'intro-

L'accès à la protection maladie et aux soins des étrangers sans titre de séjour.

duction d'une participation financière des bénéficiaires (ticket modérateur) conformément à la loi de finances rectificative». Il s'était également engagé à consulter les associations avant toute décision : là encore, le gouvernement ne tient pas sa parole.

## Verrouiller l'accès à l'AME

En mars 2003, à la place d'un ticket modérateur, le gouvernement avait proposé de limiter l'accès à l'AME en durcissant les conditions et modalités d'ouverture des droits, sous le prétexte de lutter contre les abus et les fraudes. Un projet de circulaire dévoilé en mai 2003 proposait notamment : la remise en cause du caractère déclaratif, pourtant indispensable pour des populations précaires ; une valorisation en ressources financières des aides en nature fournies par des proches ou associations pour le calcul des ressources, ce qui permettrait de considérer la plupart des sans-papiers comme trop riches pour pouvoir prétendre à l'AME ; la suppression des possibilités d'ouverture des droits à l'AME dans les hôpitaux et dans les permanences associatives d'accès aux soins ; la suppression de l'admission immédiate à l'AME même en cas d'urgence médicale ou sociale ; l'ouverture de droits pour des périodes limitées, ce qui viserait à décourager les demandeurs en rendant fastidieuses les démarches pour l'accès aux soins.

En résumé, ce texte visait à empêcher l'accès effectif aux soins des personnes étrangères résidant en France sans titre de séjour.

Le gouvernement prévoit de ressortir ce texte qui avait été mis provisoirement au tiroir à la suite des oppositions. Il habilite ce verrouillage des droits à l'AME derrière un « meilleure contrôle de l'ouverture des droits », encore motivé par la suspicion de la fraude généralisée.

Ce projet de durcissement de l'accès à l'AME, supposé initialement

venir à la place du projet de ticket modérateur, va donc maintenant s'y ajouter ! Deux attaques pour le prix d'une ! et même trois, puisque le gouvernement ajoute une autre mauvaise nouvelle : une couverture très au rabais.

## Réduire la protection maladie de l'AME à une peau de chagrin

Derrière une « limitation des remboursements aux soins médicalement indispensables », le gouvernement risque de réduire l'AME à peu de choses. Déjà l'AME était, en comparaison de la CMU, une prise en charge légèrement au rabais (optique, orthodontie, etc.), mais qui, pour les soins courants, était équivalente à la couverture CMU, sans que la gravité de la pathologie ou le degré de nécessité médicale, voire sanitaire, soient jamais invoqués.

**Je m'abonne pour 32 € et pour un an à Rouge & Vert.**

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....

.....  
.....  
.....  
.....

CP : .....

Ville : .....

Adresse électronique

.....

Ci-joint un chèque de 32 € à l'ordre de Rouge & Vert.

**Bulletin à renvoyer aux Alternatifs,  
40 rue de Malte,  
75011 Paris.**

A  
B  
O  
N  
N  
E  
M  
E  
N  
T

# L'accès à la protection maladie et aux soins des étrangers sans titre de séjour

Un rappel des épisodes précédents...

o 1945 - 93 :

**Aucune condition de régularité de séjour pour l'assurance maladie.** Il en va de même de l'aide médicale réservée aux plus pauvres.

o Août 1993 :

**Loi Pasqua : introduction de la condition de régularité de séjour pour l'assurance maladie.** Les sans-papiers ont accès à l'aide médicale départementale comme d'autres populations pauvres.

o Juillet 1999 :

**Loi relative à la couverture maladie universelle (CMU).** L'objectif initial de la réforme était la disparition du régime de l'aide médicale et l'unification du système afin d'intégrer toute la population résidente dans une protection maladie égale pour tous. La décision de maintenir l'exigence de régularité de séjour pour l'assurance maladie a conduit à devoir maintenir un dispositif d'aide sociale spécifique pour les étrangers en séjour non stable ou non régulier : l'aide médicale d'Etat (AME).

Il s'agit d'un système subsidiaire destiné aux seules personnes en situation non stable et non régulière, c'est-à-dire aux étrangers en situation irrégulière. Une fois les droits ouverts (pour une période d'un an), les soins sont gratuits (comme pour les bénéficiaires de la complémentaire CMU).

o **Décembre 2002 : 1ère attaque du gouvernement contre l'AME.** C'est à travers la loi de finances rectificative pour 2002 que le gouvernement a introduit plusieurs mesures régressives contre l'AME, dont l'introduction d'un ticket modérateur à la charge des patients. Ces mesures sont :

- la fin de la dispense totale d'avance des frais pour les étrangers en situation irrégulière : ils auront à leur charge un « ticket modérateur » et un « forfait journalier » en cas d'hospitalisation.

- une restriction des droits pour les mineurs à la charge de sans papiers et les mineurs isolés (qui avaient obtenu le droit à la CMU de base). Cela signifiait une prise en charge pour l'ensemble des soins.

- la suppression de l'exigence d'une durée de résidence de 3 ans pour l'accès aux soins de ville.

o **Février 2003 :**

**Des associations (GISTI, FIDH, LDH) déposent un recours contre l'introduction d'un ticket modérateur sur la base de la Charte sociale européenne.** Le recours a été déclaré recevable sur la forme par le comité d'experts du Conseil de l'Europe chargé de la Charte sociale.

L'avis sur le fond n'a pas encore été rendu.

o **Février 2003 :**

**Un rapport IGAS sur l'aide médicale d'Etat préconise des dispositions particulièrement nocives.** Le succès du système AME devient pour les rapporteurs un problème, car cet accès effectif aux droits s'est avéré représenter un coût. Les auteurs préconisent d'en revenir à ce qui faisait que l'ancienne aide médicale départementale marchait mal... (« mieux contrôler l'ouverture des droits. », revenir sur le principe déclaratif, attribuer des AME ponctuelles ou de courte durée, restreindre les ouvertures immédiates de droits aux seuls cas d'urgence, supprimer le maintien de droit, « encadrer l'offre de soins » pour les seuls bénéficiaires de l'AME, réexaminer à la baisse le panier de soins, etc).

o **Mars 2003 :**

**Le gouvernement « suspend » (provi-**

**soirement) l'introduction du ticket modérateur (TM)...**

o **Mai 2003 :**

**2ème attaque du gouvernement avec un projet de circulaire qui verrouillerait drastiquement l'accès à l'AME.** Cette circulaire, si elle était appliquée, reviendrait à rendre impossible l'accès à l'AME et l'accès aux soins des Sans Papiers : remise en cause du caractère déclaratif, valorisation en ressources financières des aides fournies par des proches ou associations pour le calcul des ressources, suppression des possibilités d'ouverture des droits à l'AME dans les hôpitaux, suppression de l'admission immédiate à l'AME en cas d'urgence médicale, ouverture de droits pour des périodes limitées ...

o **Octobre 2003 :**

**Réactivation et élargissement des attaques contre l'AME...**

Plus de détails sur : <http://www.gisti.org/doc/actions/2003/ame/attaques.html>  
Gisti <gisti@gisti.org>

## Vivre au minimum

**"Vivre au minimum. Enquête dans l'Europe de la précarité", par Catherine Lévy (La Dispute, 2003)**

**E**n Europe, jusqu'en 1980, l'allocation de chômage assurait les salariés contre la perte d'emploi et donc la disparition du revenu qui en résultait. Aujourd'hui, les chômeurs sont rendus responsables de leur situation et leur allocation est conditionnée à un ensemble d'obligations. Comment en est-on arrivé à cette transformation de la représentation sociale des chômeurs ? Le Royaume-Uni de Madame Thatcher a commencé des restrictions au système d'indemnisation dès 1979. Le gouvernement du New Labour n'a rien modifié en 1997, au contraire, il a durci les mesures pour augmenter les taux d'activité. La Belgique a commencé sa réforme dès 1981 en instaurant le plafonnement des cotisations sociales qui assurent le financement du système de protection sociale puis elle a conditionné le paiement des allocations à la recherche active d'un emploi en 1992. En France, les socialistes ont réinstauré l'assistance individuelle en 1982 en modifiant la durée de l'allocation de chômage puis en 1984 en divisant le système entre assurance et assistance (ASS). Le PARE mis en place en 2001 a modifié fondamentalement le système d'indemnisation du chômage. En Allemagne, dès 83, le gouvernement Kohl réduisit les taux des allocations

chômage et durcit les critères d'éligibilité. Après la réunification, le gouvernement opérera de nouvelles réductions des montants de l'allocation chômage et de l'aide sociale. Ainsi, les gouvernements européens ont rejeté dans l'assistance une partie de la population, inversant la responsabilité du chômeur qui est devenu en vingt ans le seul coupable de sa situation et encore suspect de s'y complaire. Ainsi, l'objectif des pays européens n'est donc plus de diminuer le taux de chômage mais d'augmenter le taux d'emploi en développant la pauvreté. Ces nouvelles orientations politiques ont eu des effets néfastes pour les chômeurs. Le droit à la protection sociale a été rendu conditionnel et une politique de contrôle social est apparue. La protection sociale qui permettait de protéger les travailleurs des aléas du marché du travail a changé de nature. Le " retour à l'emploi " est d'abord une mise au travail précaire et sous payé. Elle est devenue l'enjeu central des politiques européennes de l'emploi. C'est aussi un parcours du combattant pour le chômeur afin de démontrer qu'il recherche une activité rémunérée. Cependant, le principal obstacle à ce " retour de l'emploi ", c'est qu'il n'y a pas ou peu d'emplois. Il devrait être à rechercher dans la réalité sociale et économique plutôt que dans le comportement individuel du chômeur. Ainsi les emplois non qualifiés sont en progression et les

2004

# Où en sommes-nous?

**S**i les Alternatifs n'axent pas toute leur stratégie sur les élections, mais donnent plutôt la priorité aux mobilisations citoyennes, leur présence aux élections est nécessaire: il s'agit là d'un moyen de reconnaissance incontournable, d'une occasion privilégiée pour toucher le plus grand nombre de citoyens.

Dans ce contexte, 2004 sera une année importante puisque (sans compter les sénatoriales) trois élections auront lieu: les cantonales et les régionales (les 21 et 28 mars) et les européennes, le 13 juin..

## Où en est le mouvement à quelques mois de ces échéances?

Le congrès de Mâcon a défini des objectifs et une méthode ( voir *Rouge & Vert n° 189 du 05/07/2003*) Un groupe de travail Elections a été mis en place.

En liaison avec les commissions ( notamment Agriculture&Alimentation, Sociale, Internationale, Ecologie et commission Femmes) le travail d'approfondissement des textes votés à Mâcon a débuté.

Le groupe de travail s'est réuni à Annemasse fin mai . Un séminaire sur l'Europe a été organisé fin août. Des contributions individuelles et collectives (commissions) sont déjà parvenues. Une nouvelle étape doit être maintenant franchie, qui demande l'implication de tout le mouvement.

**Concernant les élections régionales et les cantonales**, les groupes locaux et les fédérations ont été invités à mettre en place le processus de lancement de ces élections : démarches auprès de partenaires potentiels, désignation des candidat-e-s dans le respect de la parité, mise en place d'un mode de financement mutualisé, au

niveau de chaque département et de chaque région , selon les propositions faites par Roland Mérieux lors de la coordination générale du 27 septembre.( Il est conseillé de prendre contact dès à présent avec le trésorier national pour obtenir des explications détaillées sur la procédure à suivre )

Rappelons que **les élections cantonales** ont été définies comme prioritaires par les Alternatifs pour deux raisons: politiquement, notre message de démocratie de proximité peut passer facilement; financièrement, elles présentent peu de risques.

Avec la réforme du mode de scrutin, **les élections régionales** sont plus difficiles à aborder pour les partis placés hors de la bipolarisation.

Notre présence à ces élections dépend pour une bonne part d'accords passés

avec des partenaires. S'il paraît peu réaliste de viser une participation dans toutes les Régions, on peut d'ores et déjà pointer quelques Régions où notre présence est possible: Alsace, Bretagne, PACA, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Pays de Loire, Ile- de- France et Nord/Pas-de-Calais (liste non exhaustive)

Pour préparer dans les meilleures conditions ces deux élections, nous avons prévu l'organisation de **journées de formation ouvertes à tous- toutes les militant-e-s et en priorité aux candidat-e-s**. Cette formation aura lieu les 22 et 23 novembre à Paris et portera sur le fonctionnement et les politiques des conseils départementaux et régionaux. Elle sera animée par des élus ou anciens élus et par des administratifs. Le programme détaillé de ces deux journées paraîtra prochainement dans *Rouge & Vert* et dans la *Lettre des Elu-e-s*.

Par ailleurs, le groupe de travail Elections rédigera, pour chacune de ces élections, un texte national qui définira les propositions programmatiques des Alternatifs.( ce texte sera complété par des propositions locales).

En ce qui concerne **les élections européennes**, nous devons concentrer nos efforts dans les directions suivantes:

- dans l'immédiat, tout en rappelant notre attachement au concept européen, mener une campagne forte contre la convention européenne ( voir le texte présenté à ce sujet lors de la dernière coordination générale)

- poursuivre le travail de fond entrepris depuis plusieurs mois pour affiner un projet alternatif à ce qu'est l'Union européenne aujourd'hui.

- faire en sorte que ce projet soit bâti au niveau européen. En ce sens, notre participation aux différentes manifestations du FSE est très importante. Sur le plan purement politique, il faut développer nos relations avec les partis européens proches de nous. Les rencontres prévues entre le 10 et le 15 novembre, parallèlement au FSE de Saint-Denis, y contribueront.

**Bernard CARON**

Appel est fait aux groupes locaux, aux régions, pour participer à l'élaboration des programmes que les Alternatifs défendront en mars 2004. Merci d'adresser vos contributions à: Bernard Caron, animateur du groupe de travail Elections 2004. Adresse: bjaron@tiscali.fr

emplois à " forme particulière " se développent en créant des travailleurs sans statut. Au lieu d'assurer l'avenir, les emplois proposés aux chômeurs renvoient vers une " insécurité récurrente ". Les inégalités concourent à fragiliser la société, en particulier pour les chômeurs et les salariés pauvres qui doivent utiliser des moyens " illégaux " (travail au noir) afin de disposer d'un revenu supplémentaire et utiliser leur force de travail sur un marché du travail parallèle, semi-légal. Les discriminations sont redoublées quand il s'agit d'étrangers à l'Europe.

Les luttes des chômeurs apparaissent en 1997 : les groupes et associations sont éparpillés et se développent en dehors des syndicats qui leur apportent un soutien très mesuré, car les grandes centrales syndicales cosignent avec leur gouvernement et leur patronat les divers pactes pour l'emploi. La CES, qui regroupe la plupart d'entre elles, a intégré à son discours le vocabulaire patronal et elle s'est engagée dans la voie d'une véritable dépendance idéologique en se ralliant aux idées de compétitivité, de flexibilité, etc. " pour devenir l'interlocuteur privilégié de l'organisation patronale européenne. Tandis que " les chômeurs ont acquis par leurs marches nationales et européennes une visibilité qu'ils n'avaient pas jusque-là et qui leur a permis d'exister en tant que catégorie ou partie d'une classe sociale, et non plus seulement comme des pauvres, des exclus ". Face aux politiques économiques européennes, élaborées de sommet en sommet, diverses organisations et associations font des contre-propositions qui visent en premier lieu la protection des populations les plus précaires.

Cette enquête, issue d'un travail regroupant des chercheurs engagés et des militants engagés dans quatre pays, remet au premier plan le phénomène d'insécurité sociale dont souffrent nos sociétés européennes. n

**René SEIBEL**

# La lutte de classe en BD

Et pourquoi donc ne parlerions-nous pas de BD dans Rouge & Vert?

**Ressac : Après une décennie euphorique, la bande dessinée politique semblait vouée à finir rapidement son agonie dans l'indifférence générale et les bacs à soldes des libraires. C'était trop vite enterrer le genre.**

Une décennie (85-95) de purgatoire avait condamné la BD politique des années 70 (Crumb, R.Cobb, Reiser ...) et du début des années 80 (Montelieu, Muñoz et Sampayo...) à partager avec la BD érotique et les *Buck Rogers* les bacs des soldeurs<sup>1</sup>. Le succès - commercial - récent de quelques auteurs, et une évolution réelle des catalogues des éditeurs semblent démontrer le retour de ce genre (une renaissance plus qu'un retour puisqu'il s'agit en majo-

rité de jeunes auteurs et que le contenu - tout comme la façon d'aborder le sujet - ont profondément évolué).

Peut-on cependant parler d'un genre ? Il semblerait plutôt que la question politique réinvesti différentes catégories de BD : les BD historiques, l'égo-strip, la BD-reportage et le para-dessin de presse.

## BD historique

Le pendant en cases du roman historique est un exercice périlleux aux résultats des moins convaincants. L'éditeur Futuropolis s'y était essayé dans les années 70 et 80 avec des histoires de la Commune ou de la guerre d'Espagne, sans arriver à résoudre un problème de taille : comment traduire le procédé littéraire consistant à centrer l'histoire sur les aventures d'un personnage et faire passer la dimension historique dans les descriptions ? La BD ne permet pas ces contractions narratives dans les descriptions (car elle fonctionne sur un processus narratif elliptique), la dimension historique est souvent limitée à un simple décor pour l'action ou, imprégnant le récit, l'enlève dans de longs bavardages didactiques.

Le troisième volume du *Cri du peuple* de Jacques Tardi<sup>2</sup> est un parfait exemple de ce problème. Cette BD sur la Commune<sup>3</sup>, adaptée du roman éponyme de Vautrin tentait de raconter la Commune avec comme fil conducteur une enquête policière. La finalité des auteurs (mener de front deux narrations, l'histoire et l'Histoire) se solde finalement, après deux volumes d'hésitations par une séparation : l'intrigue policière sur les cases du haut, la Commune sur les cases du bas.

## BD "de reportage"

Le style a longtemps ressemblé à une production hybride entre BD et reportage illustré, flirtant presque toujours avec l'autobiographie. Il s'est affirmé récemment, en particulier sur des sujets internationaux. Aleksandar Zograf a ainsi raconté depuis sa banlieue de Belgrade les bombardements de L'OTAN en envoyant quotidiennement des planches (par e-mails) liant témoignage personnel sur les frappes pas très chirurgicales des alliés et considérations politiques sur le nationalisme serbe<sup>4</sup>.

Joe Sacco, dessinateur américain, est en passe de devenir un spécialiste du genre. Après avoir travaillé sur la

Bosnie<sup>5</sup>, c'est sur la Palestine qu'il a produit son travail le plus dense, arrivant à faire passer l'idée de ce que peut être le quotidien de l'occupation Israélienne<sup>6</sup>.

L'exercice a ses limites, et le mode de narration spécifique à la BD, même s'il permet de donner un autre souffle au témoignage, se marie difficilement à une analyse complexe. Ainsi, quand Jean-Philippe Stassen entreprend de parler du Rwanda<sup>7</sup>, la complexité de la situation le pousse à passer de la BD aux dessins commentés, puis aux textes illustrés.

## Le para-dessin de presse

Autre famille (traditionnellement politique) : le para-dessin de presse. Il s'agit en général d'une excroissance du dessin de presse. Cette formule plutôt classique (voir *Le grand Duduche* de Cabu dans les années 70) restait à la marge de la bande dessinée ou plutôt à la marge du dessin de presse, comme une excroissance accidentelle. Elle est aujourd'hui en passe de devenir un véritable genre. *Cambouis* de Luz<sup>8</sup> (voire encadré) en est l'exemple parfait. BD et dessins de presse sont mêlés -et non- accolés. La cohérence tient au projet global. Il ne s'agit pas de "propos illustrés", où le dessin viendrait appuyer le texte mais plutôt d'un "propos en images" qu'on pourrait autant associer au graphisme ou au pamphlet littéraire qu'à la BD.

## Comment je me suis disputé égo-strip

Ce style qui a véritablement explosé dans le début des années 90 est essentiellement basé sur la connivence entre le lecteur et un auteur qui raconte ses interrogations existentielles et ses petites mesquineries quotidiennes, souvent sur le ton de l'autodérision. Or les premiers auteurs marquants dans ce style (Lewis Trondheim, Jipé, Julie Doucet ou Neaud...) ignorent la chose politique, quand ils ne revendiquent pas leur apolitisme. Trondheim, trentenaire de référence dans ce mode de narration<sup>9</sup>, raconte sa première manifestation... en 2003<sup>10</sup>. Là aussi, les choses changent, à l'image sans doute du lecteur. Mais même si les thématiques politiques font leur entrée dans ce mode de récit, on en est encore aux thèmes les plus élémentaires (la guerre, le racisme...).

## Popeye ≥ Olive

Grand absent de ce redémarrage, les

### "Putain, j'ai voté Chirac!"

Quelques heureux manifestants ont pu profiter de *Cambouis*, fanzine gratuit que distribuait son auteur, Luz, plus connu pour ses dessins dans *Charlie* ou dans la presse libertaire.



L'Association publie en recueil les dix numéros de *Cambouis* (120 pages) sous l'intitulé (quelle imagination !) de *Cambouis*.

Rédigé entre le 26 Avril et le 5 août 2002, *Cambouis* raconte un coup de matraque politique, de son impact, le soir du premier tour de l'élection présidentielle, jusqu'aux dernières ecchymoses durant l'été. C'est cruel et drôle. Luz dialogue avec lui-même. Il s'interroge : faut-il ou non voter Chirac ? Arrive à se convaincre, recule, se résigne à voter finalement (avec ou sans pince à linge sur le nez?) et se réveille en pleine nuit : "putain, j'ai voté Chirac !". Croise un ami : "alors, toi aussi ? - moi aussi (soupir)". Puis ne décolère pas contre François Hollande et contre le gentil train-train politique qui reprend. Arrive le "Gouvernement Républicain de Sécurité" ("Et c'est reparti pour

5 ans de tabas - sages et d'expulsions" soupire Luz), une campagne pour les législatives navrante et un attentat raté contre le président.

Allez, encore une citation pour finir : "C'est con à dire mais au 2e tour, le vote révolutionnaire, c'était Chirac. - Effectivement, c'est con à dire".

*Cambouis*, de Luz, 15



euros pour 120 pages (L'Association).

idées féministes qui peinent à trouver un espace dans ce renouveau politique. Même si les dessinatrices sont notablement plus nombreuses aujourd'hui qu'à l'époque de l'éphémère revue de bande dessinée féministe *Ah, Nana !*, la cause des femmes reste abordée par des dessinatrices apparues dans les années 70 (Chantal Montelier, Annie Goetzing, Télé-Clavel...).

Est-ce une surprise : dans une production essentiellement à tonalité progressiste, il est frappant de voir comment la misogynie, la phallogratie et le sexisme continuent à s'exprimer dans beaucoup de productions.

Une exception notable est à pointer avec

**Marjane Satrapi** qui réussit à faire un vrai succès de librairie en traitant de l'autobiographie d'une jeune femme iranienne<sup>11</sup> (voir encadré).

Les exemples de BD politiques uniquement à la périphérie du genre (égo-strip, BD-reportage et para-dessin de presse) peuvent faire douter de l'existence d'une BD "orthodoxe" politique. En fait, c'est simplement symptomatique de l'explosion des genres dans la BD. On peut trouver des exemples de BD "classiques" au contenu politique, même s'il s'agit en majorité plus de déversement de bons sentiments (mêlant philosophie de comptoir et grandiloquence new-age) et d'imageries révolutionnaires kitchs que d'analyses réellement politiques.

On trouve aussi une production assez riche de bandes dessinées dont la charge politique est sous-tendue, jamais explicite (tel la série des aventures de *La Vache*<sup>12</sup>, de De Moor et De Sberg, traitant du productivisme, de la pollution, ou de la couche d'ozone sur le ton de l'humour).

Restent aussi quelques chefs d'œuvres, tel *Léon la Came*<sup>13</sup> (voir encadré), où la politique n'est ni le cadre ni l'alibi, mais le sujet.

En fait, la bande dessinée reste un miroir des centres d'intérêts dominants. Quand la chose politique reprend une place dans les préoccupations des lecteurs, elle réapparaît dans la production. Reste qu'il est troublant que les militants politiques qui ont pu considérer la littérature, le cinéma, le théâtre ou la musique comme de bons médias politiques n'aient jamais estimé que la BD, média populaire au public jeune, méritât d'être investie.

COLLOGHAN

1. A l'exception notable d'Enki Bilal, dont les premiers albums, à la coloration très politique (avec P. Christin) ont été sauvés de la relégation du fait de l'évolution de sa production, dans laquelle la charge politique est devenue évanescence.

2. Auteur de plusieurs bandes dessinées se passant au début du siècle, pendant la première guerre mondiale et après la seconde, dont les remarquables *C'était la guerre des tranchées* (Casterman) et *Varlot soldat* (L'Association), sur un scénario de Daeninckx.

3. *Le cri du peuple* (*Les heures sanglantes*) de Tardi et Vautrin (Casterman).

4. *E-mails de Pancevo* d'Aleksandar Zograf, (L'Association).

5. *Gorazde* et *Soba* de Joe Sacco (Rackham).

6. *Palestine, une Nation occupée et Palestine, dans la bande de Gaza* de Joe Sacco, (Vertice Graphic).

7. *Pawa - Chroniques des monts de la Lune* de Stassen (Delcourt).

8. *Cambouis* de Luz (L'Association).

9. En particulier *Approximativement* (Cornélius) : 144 pages d'une vie ordinaire. Etonnant exercice de mise en abîme par Trondheim dans *Journal du journal du journal* (*Lapin* N°26) : Trondheim s'y met en scène dessinant un journal intime où il dessinerait, dans un journal intime, le journal intime de Neaud qui décrit le journal intime de Dupuy et Berbérien décrivant Trondheim !

10. in *Pilote*, été 2003

11. *Persepolis 1, 2, 3 et 4* de Marjane Satrapi (L'Association)

12. *A mort l'homme, Vive l'Ozone ou le Silence des animaux* de De MOOR et DESBERG (Casterman).

13. *Léon la came, Laid pauvre et malade et Priez pour nous* de De Crecy et Chomet (Casterman)

## Ce que cache le hidjab

Il faut se méfier des histoires toutes simples et des dessins à l'économie. En quatre opus, Marjane Satrapi raconte son histoire. Ça paraît être une histoire simple, racontée de façon linéaire en dessins sans effets.



Ça paraît être simplement l'histoire d'un enfant iranienne qui voit arriver une révolution islamiste puis d'une adolescente qui va faire ses études en Autriche avant de rentrer au pays. Ça paraît tout simple et ça ne l'est pas du tout.

Satrapi a neuf ans quand la révolution a lieu. Ses parents lui racontent l'avant, les oncles moudjahidines du peuple ou simplement communistes, arrêtés ; les tortures, le massacre du Vendredi noir, la guerre contre l'Irak qui n'en fini pas dans l'indifférence occidentale. Elle raconte l'arrivée du hidjab obligatoire à l'école, les manifestations pro et anti-foulards. La montée progressive de la dictature théocratique et la résistance de chaque instant d'un peuple qui perd doucement tous ses droits, jusqu'aux actes de résistance dérisoires, purement symboliques (les trois mèches qui dépassent du foulard savamment pensées, les fêtes clandestines...). Elle raconte aussi la lente imprégnation de l'idéologie dominante et l'étouffement des Iraniens ; l'Ubu commissaire politique religieux. Elle raconte aussi l'autre Iran, la culture perse et l'humour des réunions autour du thé entre femmes.

Elle raconte aussi son exil douloureux en Autriche. Sa lente marginalisation, le deal et finalement la rue. Elle raconte comment elle n'arrive pas à s'intégrer à la culture occidentale puis comment elle n'arrive plus à supporter le climat politique et culturel en Iran, jusqu'à son départ définitif pour la France. Mais Satrapi arrive à raconter cela avec un ton léger, en dessins épurés en masses noires et blanches. Elle arrive, et ce n'est pas la moindre des performances, à faire rire au fond d'un cauchemard.



*Persepolis* (quatre volumes) 15 euros l'un. (L'Association)

## Léon la Came

Le trait sera familier à tous ceux qui auront vu le dessin animé *Les triplettes de Belleville*. C'est en effet à son auteur, Chomet, associé à De Crecy (talentueux dessinateur de *Foligatto*) que l'on doit *Léon la Came*.



L'histoire est sombre, très sombre. C'est la lente agonie d'un vieux Patron, Houx-Wardiougue, des cosmétiques du même nom. Un vieux patron progressiste, que la nouvelle génération s'impatiente de voire passer la main, préparant une fusion avec un groupe japonais. C'est un grand père très fatigué, plongé dans ses souvenirs du Front Populaire pendant que la nouvelle équipe claironne les louanges du fils bien moins progressiste "Sans lui, le ver abject d'un syndicalisme malfaisant aurait sapé à jamais les fondements de votre entreprise. Il n'a pas hésité à tout passer au vermicifuge, et c'est une maison saine que nous est donnée de visiter aujourd'hui. C'est une maison saine où patron, cadres et ouvriers, conscients de leurs intérêts communs, marchent main dans la main vers l'horizon prometteur du siècle à venir".

C'est une famille au gros capital patronal, où les enfants rêvent de voir le capitalisme de papa, patronat considéré trop paternaliste, céder la place au capitalisme moderne, mondialisé, communiquant, surtout moderne. Et le portrait de cette "modernité" grotesque est cruel. L'armée de ses communicants modernes, branchés au dernier cri, à "ce qui se fait de mieux à New-York", marchent sur l'usine, nid à pollution où les ouvriers,



"personnel sans qualification [à qui il suffit] d'avoir des oreilles pour accrocher le masque, et des mains ordinaires dont le pouce est opposable aux autres doigts afin

de tenir l'outil", touillent à la cuillère des produits toxiques et attendant la délocalisation, pendant que les chômeurs s'entassent dans des camps de réinsertion.

Ces ultras libéraux, vainqueurs sans pitié de la classe ouvrière, théorisent à tout va ("*Prenez Adolf Hitler. On peut évidemment le critiquer sur le fond, mais on ne peut qu'être admiratif devant le formidable esprit d'entreprise de ce type*"). Le grand père a renoncé depuis longtemps à lutter contre la montée au pas de l'oie de la modernité managériale, mettant ses dernières forces dans une tentative désespérée à soustraire son petit fils à la machine à gouverner familiale.

Ce livre n'a pas eu le prix 98 de la valorisation de l'esprit d'entreprise.

# Boire et médire

**L**e 9 octobre, les Alternatifs Paris Sud organisaient un café politique consacré à la question des médias. Retour sur une initiative plutôt réussie.

Un bistrot plein – soixante-dix personnes, des ménager-e-s de moins de trente ans pour moitié – deux intervenants en grande forme et des habitués du PMU en nombre : les conditions sont réunies pour un débat populaire et de qualité.

Le traitement du mouvement social de mai et juin 2003 par les médias dominants constitue le point de départ de l'intervention de Pierre Rimbert<sup>1</sup>. Après un florilège de citations malheureusement assez représentatif de la tonalité de la presse écrite, radiophonique et télévisuelle durant le printemps<sup>2</sup>, celui-ci revient sur quelques-unes des tendances lourdes qui structurent la presse et conditionnent sa position par rapport aux questions sociales.

## La presse ne dit pas toujours la vérité

Tout d'abord, les médias dominants sont inscrits dans une logique de concentration de plus en plus forte, à l'encontre des mesures prises par le gouvernement provisoire de la République française, après la Libération. Les logiques financières et industrielles qui animent les médias

tendent de plus en plus à marginaliser les sujets jugés peu " porteurs ", peu susceptibles d'attirer l'attention des deux clients de la presse : les publicitaires et les lecteurs.

D'où la suppression des rubriques autrefois consacrées aux questions sociales, au profit de pages " Société " ou de cahiers " Emploi " dont la fonction première est d'attirer des annonces payantes<sup>3</sup>. D'où la division éditoriale du travail : les profits pour les pages " Entreprise ", le chômage pour les pages " Société ", sans que le lien soit fait entre les deux.

Au-delà de ces éléments structurants, le traitement médiatique du mouvement social peut être lu comme la synthèse d'une vingtaine d'années de travail idéologique.

## La presse est parfois de parti-pris

Au premier chef, on a retrouvé tous les discours tendant à naturaliser les choix politiques, à dépolitiser la politique. C'est là le registre où excelle un Alain Minc, qui voit dans " les marchés " tour à tour un phénomène comparable à la grêle ou à la gravitation : c'est comme ça, ma bonne dame !

Mais comme certains s'obstinent à voir dans les choix économiques des choix politiques, les médias dominants ont ressorti l'argumentaire thatchérien : " *There Is No Alternative* " (ou TINA, c'est plus joli).

Suivant un schéma rodé en 1995, les éditorialistes ont salué l'audace du gouvernement – rogner encore davantage la part de la plus-value allouée au travail, quelle audace, en effet – et déclaré qu'il n'y avait pas d'alternative. La gravitation est assurément contraignante et – presque – inévitable.

Face à l'évidente mobilisation, les médias dominants ont dû déployer le troisième volet de leur pesante rhétorique : la mobilisation ne pouvant exprimer un refus (politique), elle manifeste une incompréhension (économique, démographique, pathétique...). Face aux foules enseignantes, les médias dominants ont donc à nouveau endossé leur blouse grise de hussards de la République des Marchés : face à un élève un peu bête, il faut de la pédagogie !

Quant aux cancre qui décidément ne comprennent rien à rien, les éditorialistes pédagogues et conseillers du Prince ont tôt fait de diagnostiquer chez eux d'inquiétants troubles : archaïques ignorants ou malades mentaux, en tout cas frappés d'irrationalité.

## La presse ne peut pas toujours tout rapporter

Or, le mouvement social des attardés de la tête n'en finissait pas de " s'es-

souffler ". Quatrième temps de la valse médiatique : découper, cloisonner, compartimenter le corps social, pour mieux occulter le clivage politique fondamental. Le conflit n'opposait plus, dans les médias dominants, des salariés au gouvernement et au patronat, mais une " France du Travail " à une " France de la grève ".

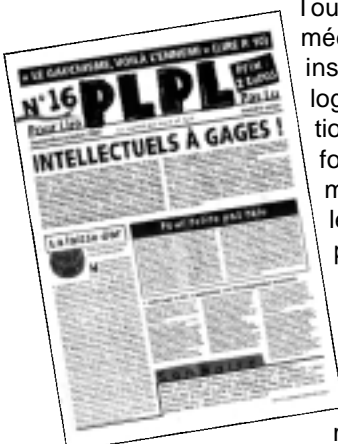
Ce retournement a été mis en œuvre notamment à travers deux figures journalistiques de plus en plus présentes : le micro-trottoir et le portrait<sup>4</sup>. Si le premier est classiquement dérisoire, le second renforce le travail de compartimentage déjà évoqué. En effet, explique Rimbert, ce sont toujours les singularités, les distinctions qui sont mises en avant dans le portrait.

Cette approche journalistique va donc à l'encontre des logiques de l'action collective, au profit d'une individualisation des problèmes. De plus en plus, elle tient lieu d'analyse des questions sociales, dans la mesure où les rédactions des médias dominants ne comptent plus de *journalistes professionnels*<sup>TM</sup> spécialisés dans ce domaine. Cependant, la parole ainsi recueillie est infériorisée, malgré le vernis " démocratique " dont se sont parés des journaux comme *Le Monde* avec un supplément " Paroles de grévistes ". En effet, la parole légitime et conclusive revient en dernière instance à des experts – sociologues et politologues en l'espèce – et surtout aux éditorialistes<sup>5</sup>.

Enfin, Rimbert souligne que le traitement du mouvement social et notamment des grèves a été le fait de *journalistes professionnels*<sup>TM</sup> non grévistes, qui ont fait le choix de ne pas suivre les mots d'ordre lancés par plusieurs syndicats.

## La presse rend compte de l'actualité

François Ruffin développe davantage la question de la production de l'information, à la lumière de son expérience et de ses analyses sur la production des *journalistes professionnels*<sup>TM</sup>. Pour lui, le fait marquant est, bien plus que le (mauvais) traitement du mouvement social le non-traitement des



questions sociales.

Une usine ferme ? Rien de neuf, il me faut de l'actu, coco !

Exemples savoureux à l'appui, il décompose les trois ressorts qui fondent " l'actualité ", qui elle-même préside à l'essentiel des choix éditoriaux.

L'actualité, c'est d'abord la recherche de l'audience maximale pour maximiser les ressources publicitaires. L'actualité, c'est ensuite ce qui est produit par les services de communication, qu'ils soient gouvernementaux, d'entreprise, associatifs, syndicaux... L'actualité, c'est enfin ce que font les confrères, d'où la tendance effrénée à la grégarité.

**La presse a un grand souci déontologique**

Mais tout cela ne serait guère tenable si les *journalistes professionnels*™ ne transformaient pas ces contraintes très fortes en une véritable éthique professionnelle. " Coller à l'actualité " doit être perçu comme un impératif permettant d'oublier que l'information est une marchandise qui a une valeur certaine et qui a des incidences politiques tout aussi certaines. De ce point de vue, Ruffin souligne la tendance à l'inversion des causalités : de plus en plus, c'est l'actualité médiatique qui façonne l'actualité politique. A ce titre, la subite agitation parlementaire sur l'euthanasie est exemplaire.



Cette éthique s'apprend. Elle s'apprend notamment au Centre de formation des journalistes (CFJ), grande école privatisée mais (?) dépourvue de bibliothèque. Elle s'apprend lors de stages durant lesquels le futur *journaliste professionnel*™ doit acquérir les réflexes qui feront de lui ou d'elle un digne successeur de l'élite éditoriale. Elle s'apprend, mais entre gens de bon goût.

**La presse est un miroir de la société**

Là encore, Ruffin et Rimbart se rejoignent, lorsqu'ils évoquent la position sociale des *journalistes professionnels*™. Comme dans les autres

grandes écoles dont l'accès repose fortement sur la concentration de capital social et de capital culturel, le recrute-



François Ruffin, Pierre Rimbart et, en Gentil animateur, Arno Gauthey

ment du CFJ se caractérise par la surreprésentation des enfants des couches supérieures et moyennes supérieures. Il n'y a pas 27 % d'enfants d'ouvriers dans ces lieux d'excellence.

Ce qui ne fait que confirmer la lecture possible des pratiques journalistiques en termes "d'ethnocentrisme de classe".

Certes, tous les *journalistes professionnels*™ ne roulent pas sur l'or. La précarisation de la profession va croissant et les positions dans le champ journalistiques sont loin d'être homogènes, notamment selon le sexe<sup>7</sup> : sur approximativement 35 000 titulaires de la carte de presse, on dénombre 6 000 pigistes. Néanmoins, " *Le salaire médian des journalistes salariés de la presse quotidienne et des télévisions nationales était de 3 582 euros en 1999 (seuls 10 % des foyers français gagnent plus de 3 530 euros par mois<sup>8</sup>)* ", tandis que les deux tiers d'entre eux résident en région parisienne. Il est évident que le formatage, les contraintes professionnelles et cette position sociale ont un poids décisif dans la production de l'information.

Quand on s'attaque à la presse, c'est la démocratie qu'on assassine!

Les échanges avec la salle démontrent s'il en était besoin que la question médiatique est fondamentalement politique et ne peut être laissée aux seuls *journalistes professionnels*™.

En effet, que ce soit la censure, au-delà de la seule intériorisation des contraintes, la réception de l'information ou la question des alternatives à la presse dominante, on a affaire à des enjeux décisifs dès lors que l'on raisonne en termes de transformation sociale.

Mais de cela, il sera question ultérieurement.

Car si plusieurs habitués du PMU ont décroché de la retransmission des courses pour suivre le débat, il ne s'agit pas de lasser les lecteurs et donc d'être contreproductif.

**Arno GAUTHEY**

- 1- Sociologue, ancien rédacteur à *La Vache folle* et animateur de *Pour lire pas lu (PLPL)* ; a écrit récemment avec Gilles Balbastre : " *Les médias, gardiens de l'ordre social* ", *Le Monde diplomatique*, septembre 2003.
- 2- Voir notamment " *Médiacre* ", *Rouge & Vert* n° 188, 20 juin 2003.
- 3- Respectivement dans *Le Monde* et dans *Libération*. Exception dans ce noir tableau : *L'Humanité*.
- 4- " *Moi, ma gueule et mon week-end* ", *Rouge & Vert*, op. cit.
- 5- Au risque de l'autocitation : " *Animalisation* ", ibid.
- 6- Journaliste pilier de Fakir (Amiens) et auteur des *Petits soldats du journalisme*, Les Arènes, Paris, 2003.
- 7- Alain Accardo et Gilles Balbastre, *Journalistes précaires*, Le Mascaret, Bordeaux, 1998.
- 8- Balbastre et Rimbart, op. cit.



# VIVE LA POLITIQUE



*Pour eux, c'est des  
petites phrases,  
des petits pouvoirs,  
un gros plan de  
carrière.*

*Pour nous  
c'est les luttes sociales,  
l'écologie, l'autogestion.*

***Pour un contrôle citoyen des élus !  
Pour une démocratie radicale !  
A bas la Vème République !***

